



Aujourd'hui, 170 collègues ont participé à une réunion d'information syndicale sur la question du nouveau mouvement des personnels du premier degré.

Au regard des informations parcellaires données par l'administration, l'intersyndicale constate :

- la suppression de la seconde phase de mouvement,
- l'administration n'est pas prête, les services ne sont pas suffisamment formés,
- le logiciel n'a pas encore été livré.

Nous craignons :

- des affectations à titre définitif sur des postes non demandés,
- la perte de bonifications départementales (postes fractionnés par exemple),
- la perte d'égalité de traitement (les plus forts barèmes nommés sur les postes les moins demandés).

En accord avec nos organisations nationales, l'intersyndicale de Loire-Atlantique exige le report de ces nouvelles règles du mouvement et appelle à un rassemblement le mercredi 20 mars à 14h30 devant l'inspection académique. Elle formule une demande d'audience au Préfet à cette date.